



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Innovation santé 2030

Dossier de presse
Mardi 16 mai 2023



SOMMAIRE

Editos	5
Synthèse des annonces	8
A propos de France 2030	9
4 nouveaux bioclusters et 12 nouveaux IHU	10
Des infrastructures de recherche en biologie-santé modernisées	19
Des chaires d'excellence pour attirer et fidéliser des chercheurs de très haut niveau	22
Sept programmes de recherche pour structurer et consolider le leadership français	23
Une agence opérationnelle pour porter et piloter la stratégie d'innovation en santé	26



RAPPROCHONS LE
FUTUR

ÉDITO

La pandémie que nous venons de traverser a démontré la nécessité de disposer d'une recherche en santé performante pour rester maîtres de notre destin. Sans chercheurs, nous ne pourrions pas répondre aux (r)évolutions du domaine de la santé : les thérapies géniques, l'oncologie, l'intelligence artificielle en santé, ou encore la capacité de soigner les maladies rares ou chroniques, etc.

C'est l'ambition que le Président de la République a portée avec le plan Innovation santé 2030 et que la Première ministre a rappelé lors de la présentation de sa feuille de route : faire de la France un pays qui voit les innovations en matière de santé éclore, grandir et prospérer.



Soutenus dans le cadre de France 2030, les projets annoncés aujourd'hui sont une réponse concrète à cette ambition. Je tiens évidemment à féliciter les lauréates et les lauréats de nos nouveaux Instituts hospitalo-universitaires et bioclusters. Portés par des chercheuses et des chercheurs de très grande qualité, ils ont en commun de vouloir transformer les résultats scientifiques en produits de santé accessibles à l'ensemble des Français.

La valorisation et le transfert technologique des résultats de la recherche biomédicale et la capacité à les intégrer dans le système de soins constitue également un axe fort de mon action sur lequel je souhaite que nous progressions, avec, en particulier, le soutien de l'Agence de l'innovation en santé.

Avoir une stratégie nationale de recherche ambitieuse, c'est aussi former, attirer et retenir les talents. Le dispositif « Chaire d'excellence » est un outil supplémentaire d'amélioration de l'attractivité de la recherche française.

Les infrastructures nationales de recherche sont le prérequis d'une recherche de pointe, elles bénéficieront de financement dédié pour en renforcer le rayonnement international.

Beaucoup reste à faire, l'attractivité de la recherche française et son rayonnement restent mes priorités. Les nouveaux fleurons de la recherche française en santé dévoilés aujourd'hui y participent et contribueront à nous faire progresser.

Sylvie Retailleau

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

ÉDITO

Instituts hospitalo-universitaires (IHU), bioclusters, Infrastructures de recherche, chaires d'excellence, Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) : ces dispositifs d'excellence matérialisent l'ambition du plan France 2030 dans le champ de la santé. Fortement soutenus et dotés par l'Etat, nous leur donnons les moyens de déployer leur formidable rôle d'accélérateurs de la recherche et de l'innovation en santé en France.

Grâce à ces outils complémentaires et synergiques, chercheurs et médecins obtiennent ce qui leur manquait pour inventer et appliquer la médecine de demain... dès aujourd'hui ! Cette médecine moderne doit être pensée à la fois pour l'homme, l'animal et leur environnement, selon la logique « OneHealth ».



Notre enjeu, c'est celui de l'excellence de la médecine. Alors que notre pays doit mettre en adéquation une ressource médicale limitée avec des besoins de santé croissants du fait du vieillissement, des crises, des migrations et de l'adaptation au changement climatique, nous devons saisir de nouvelles opportunités.

La robotique et l'imagerie transforment les techniques interventionnelles et chirurgicales, moins invasives, moins douloureuses et plus ciblées. L'analyse des grandes masses de données issues de l'imagerie, des tissus, de la génomique ou des microbiotes permet, avec l'intelligence artificielle, de mieux comprendre les maladies. Cette analyse détecte les marqueurs prédictifs qui définissent stratégies thérapeutiques et surtout stratégies de prévention personnalisées.

Cette transformation de la médecine est rendue possible lorsque sur un même site, les acteurs académiques, hospitaliers et industriels sont réunis pour la développer sur des thématiques précises. C'est le rôle des nouveaux IHU, des bioclusters, et des infrastructures de recherche.

Avec les PEPR, nous définirons des stratégies thématiques ambitieuses réunissant les meilleures équipes. Nos chaires d'excellence permettront d'attirer les talents venus du monde entier et de valoriser les meilleurs chercheurs français. Je félicite les lauréats qui participent pleinement à la transformation de notre système de santé.

Nous voulons maintenant aller plus loin, en rénovant la recherche biomédicale pour la rendre plus attractive et toujours plus exigeante. Ainsi que l'a indiqué le Président de la République et la Première ministre, nous sommes au travail avec Sylvie Retailleau, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour établir un plan de soutien à cette ambition majeure.

François Braun

Ministre de la santé et de la prévention

ÉDITO

La France s'est dotée d'une stratégie pour devenir la première nation européenne innovante et souveraine en santé. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape pour concrétiser et accélérer cette stratégie.

Le Gouvernement est au côté des acteurs publics et privés de la filière, et ce, à tous les stades de l'innovation en santé. Notre objectif est bien d'accompagner l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche fondamentale jusqu'au patient en passant par l'industrialisation.

Tous les lauréats y contribueront, et je les en félicite. La création de l'Agence de l'innovation en santé, qui est désormais pleinement opérationnelle, jouera également un rôle clé dans l'accompagnement de nos entreprises.



Comme ministre délégué en charge de l'industrie, je me permettrais d'insister plus particulièrement sur le dispositif des bioclusters. Je dois dire avoir été impressionné par la qualité des projets retenus, tout comme je l'avais été par le projet de Paris Saclay Cancer Cluster inauguré il y a quelques mois. Les bioclusters annoncés aujourd'hui nous permettront de faire émerger des écosystèmes à une échelle suffisamment significative. Jusqu'à présent, l'exemple le plus souvent mis en avant pour parler écosystème innovant en santé est le biocluster de Boston : demain, j'en suis certain, les bioclusters français pourront aussi servir d'exemples réussis ! Ils faciliteront l'accès aux collaborations public-privé, aux experts, aux données et aux échantillons des patients. Ils offriront des espaces permettant aux entreprises de passer à l'échelle supérieure, pour transformer concrètement l'innovation en produits de santé.

Je n'oublie pas les défis qui restent devant nous, au premier rang desquels la formation et les tensions de recrutement. Nous y travaillons également sans relâche.

Favoriser, accélérer et industrialiser l'innovation en santé au bénéfice de tous les patients est, et restera, l'une de mes priorités.

Roland Lescure
Ministre délégué chargé de l'industrie

Innovation santé 2030 dote la France d'une stratégie pour devenir la première nation européenne innovante et souveraine en santé

- **1 Md€** pour renforcer notre capacité de recherche biomédicale, en soutenant notamment la création de centres d'excellence et de bioclusters de dimension mondiale
- **550 M€** consacrés à la recherche dans le cadre de 4 priorités stratégiques : numérique en santé, biomédicaments-bioproduction, maladies infectieuses émergentes, dispositifs médicaux innovants
- **110 M€** dédiés à des programmes de recherche exploratoires

Disposer d'une recherche biomédicale d'excellence est une première étape fondamentale pour permettre aux innovations en santé d'émerger en nombre.

C'est le sens de la mobilisation générale appelée par le Président de la République le 29 juin 2021 avec le plan Innovation santé 2030 : sur plus de 7,5 Md€ consacrés aux projets innovants en santé, 1,7 Md€ sont dédiés à la recherche biomédicale.

Piloté par l'Agence de l'innovation en santé au sein du Secrétariat général pour l'investissement, ce plan se concrétise aujourd'hui pour renforcer notre recherche d'excellence et réduire le clivage entre recherche et soins, grâce à la création de 12 nouveaux Instituts hospitalo-universitaires (IHU) et de 4 nouveaux bioclusters.

Il investit également dans le renforcement des infrastructures de recherche en biologie et en santé, dans la création de programmes de recherche et la constitution de chaires d'excellences pour attirer et fidéliser les talents qui développent la médecine personnalisée et les technologies de demain.

7,5 Mds€

A propos de France 2030



France 2030 : soutenir l'innovation, l'industrialisation, la recherche et la formation

France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique, etc.) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France comme un leader du monde demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou d'un service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

France 2030 est inédit par son ampleur : 54 Mds€ sont investis sur cinq ans pour que nos entreprises, nos écoles, nos universités, nos organismes de recherche, réunissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

L'enjeu est de permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.

France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

France 2030 est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

France 2030 est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030, pour le compte de la Première ministre, en lien avec les ministères concernés.

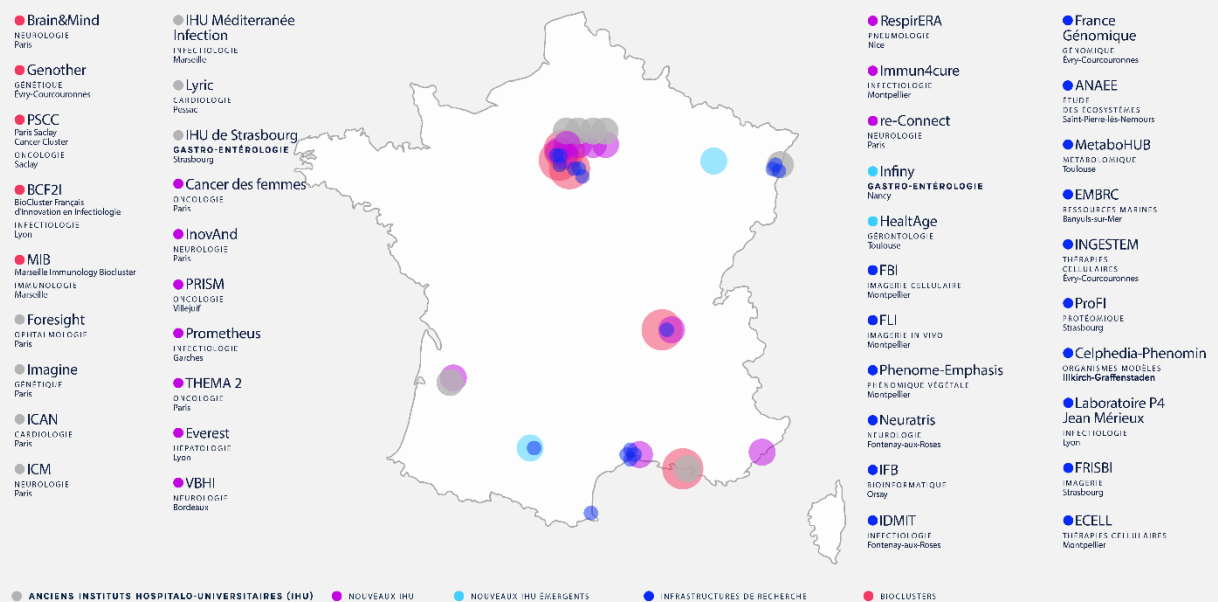
France 2030 est mis en œuvre par l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Agence de la transition écologique (ADEME), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).



12 nouveaux IHU et 4 nouveaux bioclusters pour faire rayonner l'excellence française au niveau mondial

Dans le cadre de France 2030, le Gouvernement consacre 1,7Md d'euros pour renforcer notre capacité de recherche médicale. La politique de site de recherche en santé participe de cet objectif. L'objectif est de regrouper le soin, la recherche, et l'innovation au sein de pôles d'excellence et ainsi de permettre le développement de projets intégrés de recherche en santé regroupant cliniciens, chercheurs et entrepreneurs unis pour améliorer la santé des patients, l'organisation des soins et du système de santé. Les différents dispositifs sont opérés par l'Agence nationale de la recherche.

Clusters lauréats du plan Innovation Santé 2030



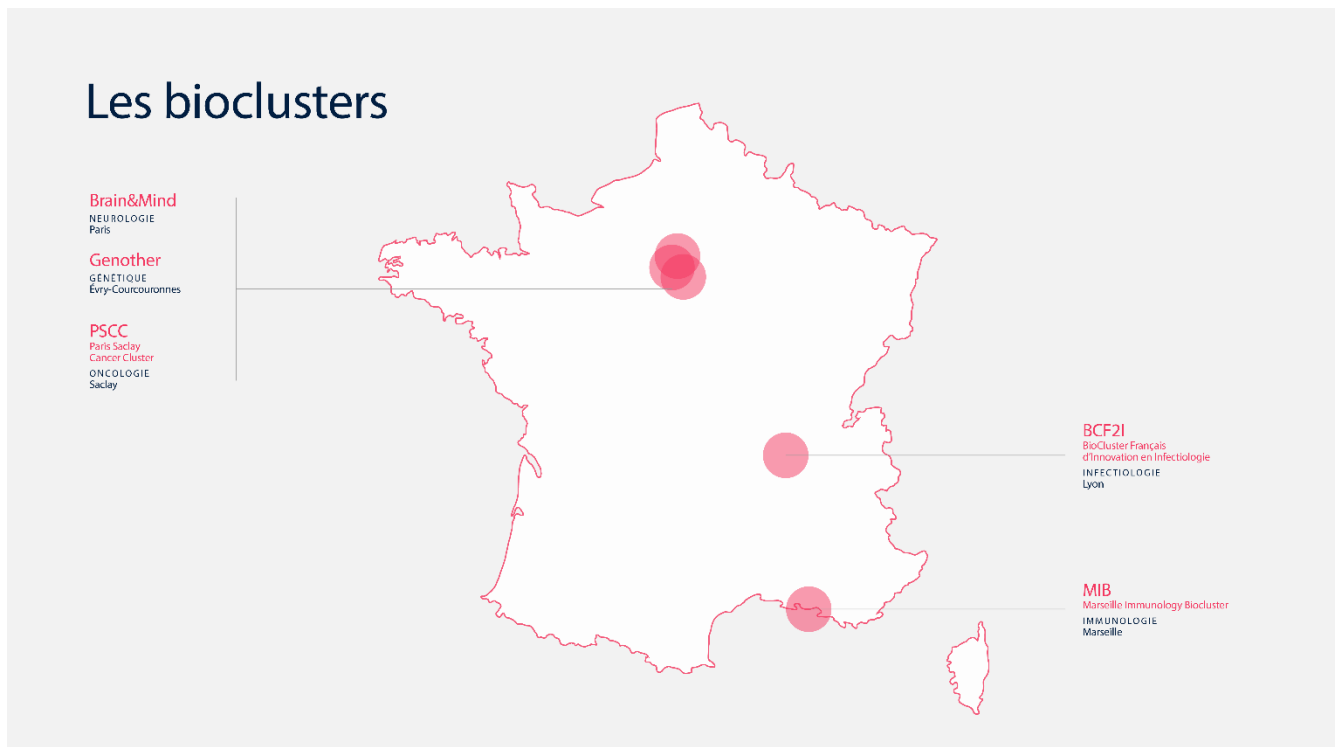
Cinq bioclusters de dimension mondiale

L'appel à manifestation d'intérêt « Biocluster » de France 2030, doté de plus de 300 millions d'euros, a pour ambition d'accompagner la création de bioclusters de dimension mondiale en France.

Chaque biocluster est un écosystème d'innovation regroupant laboratoires, centres de recherche, centres de soins et entreprises travaillant dans le domaine de la santé. **Il doit constituer un guichet unique facilitateur et animateur de réseau, catalysant au sein d'un même lieu une masse critique d'acteurs faisant référence autour d'une thématique porteuse d'innovation de rupture et bénéficiera d'un engagement fort des collectivités locales pour asseoir son attractivité.**

Les bioclusters ont plusieurs missions clés :

- attirer et accueillir des entreprises et mettre en place des services (accès à des plateformes...), faciliter les partenariats publics-privés avec les partenaires académiques du site (universités, organismes de recherche...) et les établissements de soins (CHU, CLCC...);
- incuber et accélérer le développement des start-ups ;
- promouvoir les formations pluridisciplinaires et la recherche de très haut niveau répondant aux besoins des industriels ;
- favoriser les collaborations avec les centres d'excellence nationaux d'autres régions, être l'interlocuteur unique des collectivités locales pour permettre l'aménagement territorial qui lui est nécessaire ;
- donner une visibilité internationale aux institutions publiques et aux entreprises du biocluster.



****Brain&Mind (B&M), Biocluster Paris Cerveau, Esprit et Sens****

L'Institut du cerveau de Paris, l'Institut de la vision et la fondation FondaMental comptent parmi les plus importants centres de recherche en Europe dans les domaines de la santé mentale, des troubles sensoriels et de la neuropsychiatrie, et ont une solide expérience en matière de développement de produits et d'alliances industrielles. Ils constitueront le noyau opérationnel de ce projet en s'associant à des instituts de recherche de premier ordre, des hôpitaux universitaires, des investisseurs et de grandes entreprises. Au total, 20 cofondateurs s'unissent pour mettre en œuvre des solutions innovantes dans le domaine des neurosciences. Grâce à cet écosystème large, ouvert et entrepreneurial, B&M aura la crédibilité et la portée internationales nécessaires pour attirer les talents au-delà des frontières.

B&M mettra à disposition un guichet unique et un ensemble de services à destination des entrepreneurs. En particulier, il offrira un modèle disruptif pour le développement de produits dans le domaine des neurosciences en fournissant des plateformes technologiques de niveau industriel avec mise à disposition :

- de programmes d'atténuation précoce des risques pour aider les entrepreneurs dans le domaine des neurosciences à accélérer le développement de leurs produits ;
- des services de gestion de projet pour les entrepreneurs et les entreprises, ainsi que des investissements dans les nouvelles technologies ;
- d'une plateforme d'éducation et de formation visant à sensibiliser à l'innovation dans le domaine des neurosciences et à préparer les futurs entrepreneurs.

Les investissements dans les nouvelles plateformes technologiques seront agiles pour s'adapter à l'évolution rapide des besoins de la communauté. L'Île-de-France et des acteurs industriels tels que UCB Pharma, Siemens, Roche, Biogen, Malakoff sont partenaires du biocluster.

****Marseille Immunology Biocluster****

Le MIB a vocation à catalyser le développement d'un écosystème innovant de dimension mondiale dans le domaine de l'immunologie, en rassemblant les acteurs de pointe (recherche universitaire, hôpitaux, CRO, sociétés biopharmaceutiques) afin d'accélérer le développement de candidats-médicaments contre le cancer, les maladies auto-immunes et les maladies infectieuses, depuis la conception et l'optimisation du candidat-médicament jusqu'à la clinique, permettant de répondre à des besoins médicaux non couverts.

Les objectifs du MIB sont les suivants :

- accélérer les projets dans le domaine de l'immunologie grâce à un réseau international d'experts engagés dans la découverte et le développement d'anticorps (au sein du MIB et par l'intermédiaire de partenaires associés : Brest, Toulouse, Paris, Montpellier) ;
- conserver les talents en France mais aussi attirer de nouveaux talents ;
- favoriser la montée en puissance des entreprises biopharmaceutiques et permettre l'émergence de nouvelles start-ups ;
- attirer des investissements et encourager l'implantation d'entreprises en mettant à disposition des plateformes pour la découverte et le développement de candidats-médicaments ;
- créer des opportunités pour les sociétés développant des tests de diagnostic in vitro et des tests compagnons.

Les parties prenantes locales et nationales sont associées au projet : Aix Marseille Université, INSERM et CNRS, AP-HM et IPC, l'hôpital de Brest, la SATT SE, Eurobiomed, des sociétés de biotechnologie et des CRO, deux sociétés pharmaceutiques mondiales et toutes les autorités locales.

****BCF2I – BioCluster Français d’Innovation en Infectiologie ****

L'écosystème de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, coordonné par Lyonbiopôle en association étroite avec les organismes nationaux (INSERM) et parisiens (Institut Pasteur, Université Paris Cité, AP-HP) et en collaboration active avec l'ANRS-MIE, propose la création d'un biocluster français pour l'innovation en Infectiologie (BCF2I). Le biocluster se concentre sur deux thèmes :

- les pathogènes émergents (en particulier ceux associés aux infections respiratoires) ;
- la résistance aux agents antimicrobiens.

Ces deux thèmes seront abordés selon une approche "One Health", c'est-à-dire à l'interface des enjeux environnementaux, de la santé animale et de la santé humaine, visant à comprendre la multiplicité des facteurs impliqués dans l'émergence et la propagation des maladies infectieuses.

Les objectifs du biocluster sont les suivants :

- développer et renforcer un écosystème intégré, comprenant un incubateur et un accélérateur ;
- contribuer à préparer la France à une réponse efficace et adaptée à la prochaine crise pandémique, en collaboration avec d'autres pays européens.

Le biodistrict Lyon-Gerland, où le biocluster sera localisé, regroupe des leaders mondiaux des sciences de la vie (Sanofi, bioMérieux, Boehringer Ingelheim), des PME innovantes (Evotec, Fab'entech, ABL, Osivax, Aurobac) et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Université Claude Bernard Lyon1, CIRI, Bioaster, HCL).

****Genother****

Le biocluster GenoTher a pour objectif d'établir en France un écosystème de premier plan dédié aux thérapies géniques, dans un contexte où, d'ici 2025, plus de 20 % des nouveaux produits lancés seront des thérapies géniques.

La mission principale de GenoTher est de développer des plateformes et des technologies de thérapie génique basées sur l'ADN, l'édition de gènes par l'ARN et les cellules génétiquement modifiées. GenoTher contribuera aussi à restaurer la souveraineté française en matière de thérapie génique, à attirer des scientifiques et des entreprises de premier plan et à générer des retombées économiques pour la France.

Les services pour les entrepreneurs, le mentorat par des scientifiques et des chercheurs de haut niveau et les investissements dans de nouvelles plateformes technologiques permettront de s'adapter aux besoins de la communauté de la R&D.

GenoTher rassemble plus de 30 acteurs clés de la thérapie génique, dont des institutions académiques et des hôpitaux de premier plan, une douzaine d'entreprises privées et des sociétés de capital-risque engagées, tous situés dans la région Paris-Evry. Parmi les 24 thérapies géniques actuellement approuvées, quatre ont été lancées ou financées par des membres de GenoTher (Zolgensma®, Luxturna®, Skysona® et Zynteglo®), et 12 autres produits utilisent des technologies issues de ses partenaires. Les fondateurs de GenoTher sont tous des leaders reconnus dans le domaine de la thérapie génique : Généthon, Genopole, Université d'Evry - Paris - Saclay et Yposkesi, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, l'INSERM, Spark, Société de thérapie génique.

****Paris Saclay Cancer Cluster (PSCC)****
[Lancé en décembre 2022]

Fondé par l'Institut Gustave Roussy, l'INSERM, l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris), Sanofi et l'Université Paris-Saclay, le PSCC a pour ambition d'accélérer le développement d'innovations dans le domaine de l'oncologie, et leur mise à disposition des malades plus rapidement. Ses objectifs sont de contribuer à guérir et à améliorer la qualité de vie de plus de 500 000 personnes par an dans le monde, en améliorant la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi des cancers mais aussi d'avoir un impact économique positif pour la France et rétablir la souveraineté thérapeutique française en relocalisant les capacités de R&D en

oncologie. Son envergure internationale positionnera la France parmi les leaders mondiaux de la conversion de la science en valeur dans le domaine de la cancérologie, pour les patients et la société dans son ensemble. Plus de 48 équipes de recherche en oncologie et plus de 31 start-ups travaillent déjà sur le plateau de Saclay à proximité des infrastructures en cours de construction à Villejuif (surface de 100 000 m²). Il est associé à des organisations majeures en oncologie (dont UNICANCER, Institut Curie, les Hôpitaux publics de Paris - AP-HP) ainsi que des entreprises pharmaceutiques (Servier, Novartis, Pierre Fabre, AMGEN, IPSEN, Innate Pharma, etc.

Douze nouveaux Instituts hospitalo-universitaires (IHU), futurs pôles d'excellence

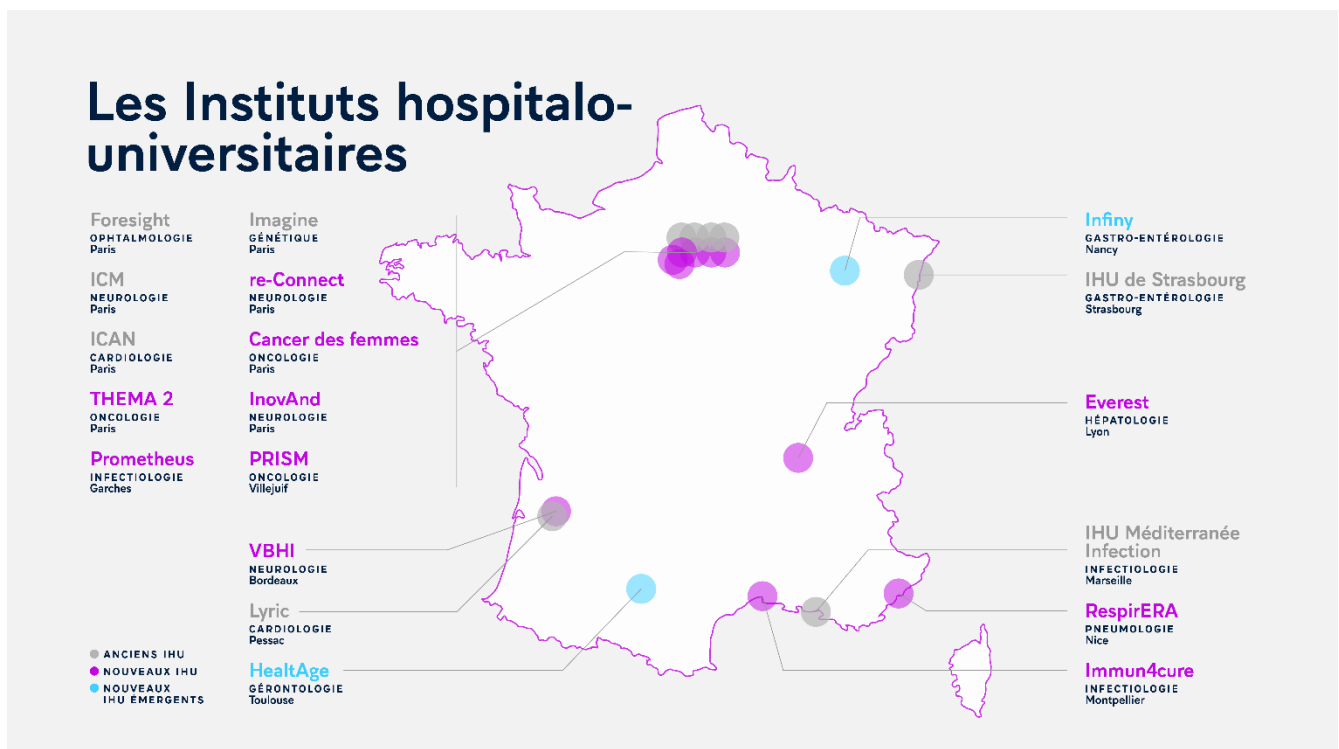
L'appel à projets « Instituts hospitalo-universitaires » (IHU), clôturé le 7 novembre 2022, a été doté de 300 millions d'euros. Il a permis de **sélectionner 12 nouveaux Instituts hospitalo-universitaires, futurs pôles d'excellence en matière de recherche, de soin, de prévention, de formation et de transfert de technologies dans le domaine de la santé.**

Dans un périmètre géographique limité et sur une thématique spécifique, chaque IHU va constituer un environnement d'excellence attractif pour les chercheurs et cliniciens de talent, ainsi que pour les partenariats industriels. Ils visent à :

- permettre l'expérimentation de nouvelles modalités de soins et de prévention ;
- assurer la formation de professionnels d'excellence dans le domaine du soin et de la recherche et développement ;
- faire évoluer les cultures en favorisant les partenariats notamment entre le secteur public et les acteurs privés.

Parmi les 21 dossiers qui ont été analysés par un jury international et indépendant, 12 ont été présélectionnés et auditionnés en février dernier. D'une très grande qualité scientifique, ces projets ont tous démontré leur intérêt et leur pertinence pour faire de la France un pays leader en Europe :

- **10 projets sont labélisés IHU** et bénéficient d'un financement compris entre 20 et 40 millions d'euros. Ces projets, répartis sur l'ensemble du territoire national, couvrent des aires thérapeutiques variées (maladies vasculaires cérébrales, troubles du neuro-développement de l'enfant, onco-hématologie, troubles de l'audition, sepsis) ;
- **2 projets** qui présentent un intérêt de santé publique majeur (vieillesse et maladies inflammatoires chroniques de l'intestin) **obtiennent le label « IHU émergent »**. **Un financement de 5 millions d'euros + 5 millions d'euros additionnels selon l'évolution doivent permettre** de les accompagner dans leur structuration.



Projets financés à hauteur de 30/40 millions d'euros

****VBHI, Bordeaux, maladies vasculaires cérébrales****

L'IHU VBHI est porté par l'université de Bordeaux (Stéphanie DEBETTE) et ambitionne de vaincre les maladies vasculaires cérébrales en changeant de paradigme dans la prévention des accidents vasculaires cérébraux et des démences. Il se décline en cinq axes : recherche (fondamentale et translationnelle), système de prévention fondé sur les innovations organisationnelles et technologiques, enseignement et formation (master de haut niveau et international, réseau doctoral, formation coopérative avec des partenaires industriels), centre d'innovation et d'impact (ouvert aux start-ups et aux partenariats public-privé), mise en place d'une collaboration nationale et internationale autour de la santé cérébrale et vasculaire.

****PRISM, Villejuif, oncologie****

L'IHU PRISM est porté par le Centre National de Médecine de Précision en Oncologie (Fabrice ANDRÉ) et l'Institut Gustave Roussy et repose sur un consortium cofondé par l'IGR, l'INSERM, l'Université Paris Saclay, l'École CentraleSupélec et UNICANCER situé sur le Cancer Campus de Villejuif. Son ambition est d'être l'un des plus grands sites mondiaux dédiés aux soins, à la recherche, à l'enseignement et à la valorisation des solutions de lutte contre le cancer.

Les objectifs : amélioration de la survie de plus de 10 % des patients atteints de cancers difficiles à traiter, réduction des toxicités liées au traitement chez au moins 20 % des patients, accélération du développement de médicaments. D'autres projets compléteront le dispositif : la construction d'un programme éducatif, soutien à la valorisation des innovations (création de plus de 20 start-ups), etc.

****re-Connect, Paris, troubles de l'audition****

L'IHU re-Connect est porté par l'Institut Audition et Cognition (Anne-Lise GIRAUD MAMESSIER) et l'Institut Pasteur et ambitionne de développer de nouvelles thérapies et de nouvelles voies cliniques, ainsi que de les combiner à des actions de prévention et d'éducation dans le domaine des troubles de l'audition (troubles auditifs et troubles pour lesquels le système auditif peut être utilisé pour le traitement, dans la maladie d'Alzheimer par exemple). Parmi leurs projets phares, la thérapie génétique et cellulaire de l'oreille, la sono/optogénétique pour des implants cochléaires à résolution ultra-fine, ou encore la combinaison de la sonothérapie et de la chimiothérapie pour ralentir la progression de la maladie d'Alzheimer, ainsi que le développement d'interfaces cortico-vocales et de neurostimulation pour les troubles de la communication.

****PROMETHEUS, Garches, sepsis****

L'IHU PROMETHEUS, pour aPpROche par Médecine de prEcision pour la prise en charge THérapeutique du sEpsis commUnautaire et lié aux Soins, est porté par l'Université Paris Saclay (Djillali ANNANE). L'objectif de cet IHU est de réduire de moitié l'invalidité et la mortalité liées au sepsis à l'horizon 2030 et de favoriser le développement de nouveaux paradigmes de formation en matière de soins et la croissance du secteur biomédical industriel concerné. À ce jour, le sepsis n'a pas de traitement spécifique, c'est un problème de santé mondial qui cause environ 12 millions de décès par an dans le monde et laisse près de la moitié des personnes qui y survivent handicapées. Le projet prévoit notamment le développement d'outils de diagnostic rapide/précoce utilisables au chevet du patient, ainsi que le développement de traitements (petites molécules innovantes, nanomolécules, biothérapies, anticorps monoclonaux, vaccins, etc.).

****THEMA-2, Paris, hématologie****

L'IHU THEMA-2 est porté par l'Institut Européen de la Leucémie (Hugues DE THE) et la Fondation de l'Université Paris-Cité. Il vise à transformer radicalement le pronostic de la leucémie, voire de l'éradiquer. À ce jour, moins de 25 % des patients adultes chez qui une leucémie aiguë a été diagnostiquée finiront par survivre. De nombreux traitements sont prometteurs et permettent des rémissions transitoires mais sont rarement curatifs en tant qu'agents uniques. L'objectif est de permettre la guérison par la médecine de précision en s'appuyant sur la construction de nouvelles passerelles entre la science fondamentale et l'expertise clinique, afin de transformer les modèles biologiques en options thérapeutiques curatives.

****5 projets IHU financés à hauteur de 20 millions d'euros********Cancers des Femmes, Paris, cancers gynécologiques****

Cet IHU est porté par l'Institut des Cancers des Femmes (Anne VINCENT-SALOMON) et l'Institut Curie. Il va réunir des chercheurs et des pédagogues de renommée internationale de l'Institut Curie, de l'INSERM, du CNRS et de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) avec des soignants spécialisés dans la prise en charge des cancers à l'Institut Curie pour remplir trois missions : révolutionner la compréhension des cancers de la femme ; revisiter la prise en charge des cancers féminins en développant des stratégies de prévention des rechutes et d'amélioration de la qualité de vie des patients ; devenir un lieu d'innovation ouverte pour dépasser les attentes médicales et scientifiques pour catalyser les idées émanant des soignants, des chercheurs, des patients, des citoyens et des autorités publiques.

****EVEREST, Lyon, pathologies hépatiques****

L'IHU Everest est porté par le centre français de recherche intégrée en hépatologie (Fabien ZOULIM) et la Fondation pour l'Université de Lyon et vise à relever les défis actuels et futurs

de l'hépatologie, et plus particulièrement contribuer à la guérison des maladies chroniques du foie grâce à une médecine de précision et au développement de thérapies innovantes.

****RespirERA, Nice, pathologies respiratoires****

L'IHU RespirERA, Santé Respiratoire, Environnement et Vieillesse, est porté par la Fondation Partenariale Université Côte d'Azur (Paul HOFMAN) et vise à améliorer le parcours de soins dans le champ des maladies respiratoires. Les objectifs sont de réduire l'incidence des maladies pulmonaires liées à la pollution et à l'âge et l'impact de l'exposome (ensemble des expositions à des facteurs environnementaux), prolonger l'espérance de vie des patients, retarder la dépendance et la progression vers l'insuffisance respiratoire et éviter les hospitalisations. Pour atteindre ces objectifs, RespirERA développera une approche holistique innovante de prévention et de soins personnalisés, grâce à une équipe multidisciplinaire.

****IMMUN4CURE, Montpellier, immunothérapies****

L'IHU IMMUN4CURE, Institut des maladies auto-immunes et des immunothérapies innovantes, est porté par le CHU Montpellier (Christian JORGENSEN) et vise à exploiter le potentiel des thérapies cellulaires et développer des immunothérapies pour le traitement du SIDA. Ce projet comporte de nombreux partenaires (université, recherche, CHU, etc.) et soutiens (pôle de compétitivité, entreprises, professionnels, associations de patients).

****InovAND, Paris, neuro-développement pédiatrique****

L'IHU InovAND, Innover collectivement pour le neurodéveloppement et l'avenir de chaque enfant est porté par la Fondation de l'AP-HP (Pierre GRESSENS). Alors qu'un enfant sur cinq présente des difficultés d'apprentissage importantes et un sur six souffre d'un trouble du développement neurologique, l'IHU vise à créer un cadre pour innover collectivement pour les

enfants et proposer des remédiations fondées sur des preuves qui tiennent compte de la diversité culturelle/ sociale et des vulnérabilités individuelles pour favoriser le développement, la réussite scolaire et le bien-être des enfants. L'IHU compte plusieurs fondateurs (APHP, CEA, Université Paris Cité, INSERM, Institut Pasteur) et collabore avec le Child Mind Institute (NY, USA).

****2 projets IHU « émergents » financés à hauteur de 5 millions d'euros + 5 millions d'euros additionnels selon l'évolution****

****HealthAge, Toulouse, gérontologie et vieillissement****

L'IHU HealthAge, Prévention, vieillissement en santé et Geroscience, est porté par le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse (Heike BISCHOFF-FERRARI). Centré sur la prévention et la longévité en bonne santé, l'IHU vise à améliorer le bien-être des personnes âgées, renforcer le capital social d'une société moderne vieillissante, réduire les coûts de santé en aidant les gens à rester en bonne santé et actifs plus longtemps, et positionner la France à l'avant-garde des soins de santé de demain en réduisant le déclin fonctionnel. L'objectif est, à partir d'un essai clinique de prévention à grande

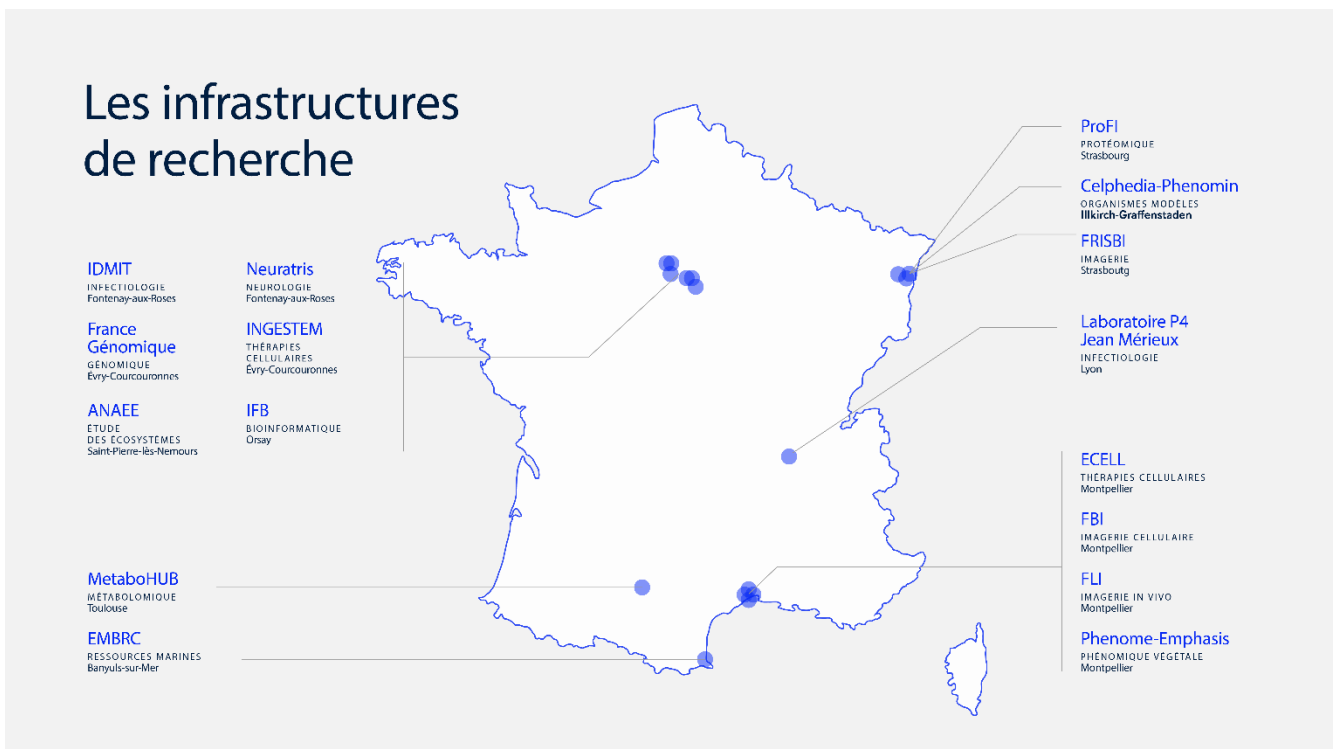
échelle basé sur l'ICOPE (Integrated Care for Older PEople) de l'OMS, de confirmer l'efficacité et la rentabilité de ce programme pour transformer notre modèle de prévention et de soins. Et à partir de cet essai, valider les voies de la biologie du vieillissement et faciliter le développement de biomarqueurs et de traitements en gérontologie.

****INFINY, Nancy, maladies inflammatoires de l'intestin****

L'IHU INFINY, porté par l'Institut des maladies inflammatoires chroniques intestinales de Nancy (Laurent PEYRIN-BIROULET) et la Fondation ID+ Lorraine, est le premier institut intégratif au monde dédié aux MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin). Il a pour ambition de découvrir, tester et diffuser les innovations qui permettront de prévenir et de guérir les maladies intestinales et d'inverser l'ensemble des dommages liés à ces maladies. Il compte quatre partenaires fondateurs : le CHRU de Nancy, l'Université de Lorraine et l'INSERM et la Métropole du Grand Nancy. Détecter plus tôt, accélérer la mise sous traitement, améliorer la coordination entre les professionnels de santé et le parcours du patient et son suivi notamment avec le recours à la télémédecine.

Des infrastructures de recherche en biologie-santé modernisées, à la disposition des chercheurs

Les infrastructures de recherche représentent un investissement précieux pour l'avenir de la recherche et de l'innovation en France, ainsi que pour accompagner les transitions majeures dans lesquelles le pays est engagé. Elles constituent une plateforme essentielle pour offrir un soutien technologique et méthodologique de haut niveau aux équipes de recherche françaises. Ainsi, elles sont aujourd'hui de véritables moteurs d'innovation et de savoirs, des attracteurs de talents et des catalyseurs d'interdisciplinarité.



Les recherches dans les domaines de la biologie et de la santé ont bénéficié ces dernières décennies de l'arrivée massive de nouvelles technologies permettant l'exploration du vivant à des échelles inédites. Les infrastructures de recherche ont permis aux communautés scientifiques d'accéder à ces nouvelles technologies, grâce à la mise à disposition d'équipements et dispositifs nécessitant une réelle maîtrise scientifique et technique, apportée au plus près des utilisateurs par des personnels dédiés. Les infrastructures nationales en biologie santé (INBS) ont été dotées de 496 M€ initialement à l'issue de deux appels à projet en 2010 et 2011 dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, puis un financement complémentaire de 69 M€ a été accordé en 2019 pour la période 2020-2024.

Dans le cadre de « Innovation santé 2030 », le Gouvernement s'engage à nouveau en faveur de ces infrastructures essentielles, grâce un plan massif d'investissements dans le secteur de la biologie-santé. A ce titre et après concertation avec leurs établissements coordinateurs afin d'établir une vision stratégique globale partagée pour la période 2023-2030, il est prévu d'amplifier le soutien de l'Etat à hauteur de 100 millions d'euros pour renforcer les capacités des infrastructures nationales en biologie et santé (INBS) et leurs compétences, tout en garantissant leur durabilité et leur fonctionnement optimal. Ce sont ainsi 16 premières INBS qui bénéficieront d'investissements (voir le tableau ci-dessous).

Le soutien de France 2030 aux infrastructures de recherche, et en particulier aux INBS, est un investissement stratégique pour l'avenir de la recherche et de l'innovation en France, ainsi que pour répondre aux grands enjeux médicaux et de santé globale auxquels la France doit faire face. En investissant dans les infrastructures de recherche, la France se donne les moyens de rester compétitive sur le plan international, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Les différents dispositifs sont opérés par l'Agence nationale de la recherche.

INBS	Description synthétique	Responsable de l'infrastructure	Site web
ANAEE	Analyse et Expérimentation sur les Écosystèmes Infrastructure dont l'objectif est l'accès à des dispositifs expérimentaux dédiés à l'étude des écosystèmes continentaux terrestres et aquatiques.	J.-F. le Gaillard A. Chanzy	www.anaee-france.fr
Celphedia-Phenomin	Infrastructure Nationale pour la création, l'élevage, le phénotypage, la distribution et l'archivage d'organismes modèles.	Yann Herault	www.celphedia.eu
ECELL	Plateforme nationale pour la médecine régénératrice basée sur les cellules souches mésenchymateuses adultes.	Christian Jorgensen	www.ecellfrance.com
EMBRC	Centre National de Ressources Biologiques Marines Infrastructure dédiée à la bioproduction des organismes marins et les biotechnologies bleues.	Gemma Giménez Papiol	www.embrc-france.fr
FBI	France-BioImaging Plateforme dédiée à l'imagerie cellulaire.	Edouard Bertrand	www.france-bioimaging.org
FLI	France Life Imaging Plateforme dédiée à l'imagerie in vivo.	Vincent Lebon	www.francelifeimaging.fr
France Génomique	Plateforme nationale dédiée à la génomique.	Patrick Wincker Denis Milan	www.france-genomique.org
FRISBI	Plateforme développant les approches structurales et d'imagerie en biologie structurale intégrative.	Bruno Klaholz	www.frisbi.eu
IDMIT	Infrastructure assurant le développement de modèles <i>ad-hoc</i> de maladies humaines, notamment sur les primates non humains, et la recherche de nouvelles approches thérapeutiques en vaccinologie et immunothérapies contre différentes maladies infectieuses.	Roger Legrand	www.idmitcenter.fr
IFB	Institut Français de Bioinformatique Infrastructure nationale distribuée qui assure un support, déploie des services, organise des formations et réalise des développements innovants pour les communautés des sciences du vivant et de la santé.	Claudine Médigue	www.france-bioinformatique.fr
INGESTEM	Infrastructure dédiée à la bioproduction de cellules souches pluripotentes induites et les organoïdes.	Annelise Bennaceur	www.ingestem.fr
Laboratoire P4 Jean Mérieux	Infrastructure dédiée à l'étude des agents hautement pathogènes.	Vincent Lotteau	www.laboratoirep4-jeanmerieux.inserm.fr
MetaboHUB	Infrastructure française distribuée pour la métabolomique et la fluxomique dédiée à l'innovation, à la formation et au transfert de technologie.	Fabien Jourdan	www.metabohub.fr
Neuratrix	Infrastructure de Recherche Translationnelle pour les Biothérapies en Neurosciences.	Philippe Hantraye	www.neuratrix.fr
Phenome-Emphasis	Infrastructure Française de Phénomique Végétale.	François Tardieu	www.phenome-emphasis.fr
ProFI	Infrastructure nationale dédiée à la protéomique.	Myriam Ferro	www.profi-proteomics.fr

Des chaires d'excellence pour attirer et fidéliser des chercheurs de très haut niveau

Pour se maintenir au meilleur niveau international, la France doit augmenter son investissement sur toute la chaîne de valeur, de la recherche fondamentale en sciences du vivant, à la recherche translationnelle et clinique en santé et soutenir l'innovation. Elle doit aussi se donner les moyens d'attirer ou de maintenir sur le territoire national les meilleurs chercheurs mondiaux dans leur domaine. Leaders de la recherche en Biologie/Santé, ces chercheurs porteront l'ambition nécessaire pour mettre la France en tête des pays capables de produire la connaissance scientifique, à même de produire l'innovation et de favoriser le développement des Biotechs et des Medtechs, dans le but d'améliorer la santé publique et d'attirer les investissements internationaux et les grands industriels de santé.

En déclinaison des ambitions affichées par « Innovation santé 2030 », la mesure Chaire d'excellence en Biologie/Santé se traduit par l'ouverture prochaine d'un appel à projet qui a pour objectif d'offrir à des chercheurs de premier plan et de toutes origines des financements conséquents pour mener en France de nouveaux projets d'envergure sur une durée de 5 ans.

Ces chaires seront ouvertes soit à des chercheurs travaillant déjà dans une institution française soit à des chercheurs exerçant à l'étranger désirant venir créer une équipe ou rejoindre une structure en France. Elles permettront le développement de leurs programmes de recherche et seront un levier pour candidater aux appels d'offres européens d'envergure.

Cet appel à projet permettra, avec un montant maximal de 2 millions d'euros par chaire (hors complément de financement), de financer entre 40 et 50 chaires, permettant à la France de se situer parmi les pays les plus attractifs au niveau mondial. Cet appel fera l'objet de 3 relèves par an et sera ouvert dans les prochaines semaines.

Les différents dispositifs seront opérés par l'Agence nationale de la recherche.

Sept programmes de recherche pour structurer et consolider le leadership français

Cette action de France 2030 vise à structurer la recherche en construisant ou consolidant un leadership français. Elle vise des domaines scientifiques considérés comme prioritaires aux niveaux national ou européen et liés ou susceptibles d'être liés à une transformation de grande ampleur (technologique, économique, sociétale, environnementale, etc.).

Les « Programmes et équipements prioritaires de recherche », dits PEPR, permettront de relever les défis que la France s'est fixés dans de nombreux domaines de recherche afin d'assurer à la France une place de premier rang dans ces domaines stratégiques pour son économie et sa souveraineté.

Sept programmes de recherche sont actuellement financés et couvrent différents domaines stratégiques du plan Innovation santé 2030 : les maladies infectieuses (ré)émergentes dont les zoonoses, la santé numérique, les biothérapies et la bioproduction de thérapies innovantes mais également d'autres domaines essentiels comme la santé des femmes et des couples, la psychiatrie et le stockage de données sur l'ADN ou dérivés.

Cette démarche, par son ambition, les moyens consacrés ainsi que les objectifs poursuivis, est d'une ampleur inédite, et constitue un soutien exceptionnel pour la recherche française dans les 10 années à venir pour lui permettre de se développer au meilleur niveau international et de faire rayonner la science française dans le monde.

Les différents dispositifs sont opérés par l'Agence nationale de la recherche.

Plus largement, France 2030 mobilise 3 Mds€ pour la recherche dans l'ensemble des domaines stratégiques identifiés

5 programmes de recherche (PEPR) en santé :

****Maladies infectieuses (ré)émergentes et Menaces NRBC – PEPR MIE****

Afin de préparer la France à faire face aux risques susceptibles de provoquer une nouvelle crise sanitaire majeure et d'en limiter les

impacts voire de la prévenir, le Président de la République a annoncé le 29 juin 2021 la stratégie nationale d'accélération « Maladies Infectieuses émergentes (MIE) et Menaces Nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (MN) ». Cette dernière a pour vocation de permettre à l'Etat de comprendre, de prévenir et de contrôler les phénomènes d'émergence ou de réémergence de maladies infectieuses susceptibles de provoquer des crises sanitaires en incluant dans cette stratégie le champ des

scénarios d'exposition intentionnelle ou accidentelle aux agents des menaces biologiques, chimiques, nucléaires, ou radiologiques.

Pilote scientifique : INSERM

Soutien financier de France 2030 : 80 M€

****Prévenir les risques d'émergences zoonotiques - PEPR PREZODE****

Le PEPR PREZODE constitue la partie recherche amont de l'initiative internationale PREZODE de prévention des risques d'émergences zoonotiques et de pandémie et s'articulera avec le reste de la stratégie « Maladies Infectieuses Emergentes (MIE) – Menaces NRBC », et en particulier avec le PEPR MIE avec lequel une complémentarité dans l'approche « One Health » – « une seule santé » (approche intégrée de la santé publique, animale et environnementale) sera systématiquement recherchée.

Pilotes scientifiques : CIRAD, INRAE, IRD

Soutien financier de France 2030 : 30 M€

****Santé numérique****

Le secteur de la santé, à l'instar des autres secteurs économiques, connaît une digitalisation rapide exacerbée par la crise sanitaire et l'augmentation des données disponibles. C'est une opportunité unique permettant de coconstruire avec les citoyens la médecine de demain qui sera personnalisée, préventive, prédictive et participative. Annoncée par le Président de la République le 29 juin 2021, cette stratégie d'accélération, en lien avec le projet PariSanté Campus, soutient ainsi le développement des outils numériques piliers de cette nouvelle médecine (IA, IoT...) pour faire face à trois principaux enjeux : l'efficacité du système de soins, la croissance économique et la souveraineté sanitaire française. En développant les connaissances utiles à la santé numérique du futur et en construisant par la formation la confiance dans l'e-santé, en partageant les risques d'accès au marché et en accompagnant le développement d'un véritable écosystème cohérent, la France

se donnera les moyens d'améliorer significativement son système de santé, partout et pour tous.

Pilotes scientifiques : INSERM, INRIA

Soutien financier de France 2030 : 60 M€

****Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes****

La filière des industries de santé vit une véritable révolution via des médicaments dont les principes actifs sont produits à partir du vivant. Annoncée par le Président de la République le 29 juin 2021, l'objectif de la stratégie est de rendre à la France sa place de leader européen en bioproduction pharmaceutique grâce à une politique industrielle et de recherche & innovation en santé offensive. En se basant sur les nombreux atouts français, la stratégie favorisera l'émergence de nouvelles technologies ainsi que le passage à l'échelle des technologies existantes afin d'obtenir un outil de production flexible et adapté aux besoins réglementaires de productions des biomédicaments tout en allant vers la diminution du coût d'accès à ces nouveaux produits thérapeutiques.

Pilotes scientifiques : INSERM, CEA

Soutien financier de France 2030 : 80 M€

****Santé des femmes / santé des couples****

Ce programme couvrira non seulement la recherche sur l'endométriome – de la compréhension de ses mécanismes cellulaires à la prise en charge des patientes – mais aussi les domaines de la fertilité, de l'assistance médicale à la procréation. Il comprendra en outre la création d'une base de données constituée à partir des six cohortes nationales déjà existantes, pour en savoir plus sur la fréquence, les facteurs de risque et les conséquences de l'endométriome à tous les niveaux de la vie des personnes atteintes et de leur entourage.

Pilotes scientifiques : INSERM,

Soutien financier de France 2030 : 30 M€

Les programmes de recherche exploratoires en santé :

****MoleculArXiv****

MoleculArXiv est au cœur de la transition numérique mais aussi écologique puisqu'il propose de développer le stockage de données sur l'ADN ou dérivés, une solution technologique radicale au problème de la conservation sur la durée de données toujours plus massives.

Pilote scientifique : CNRS

Partenaires du programme : INRIA, Université de Strasbourg, Université Paris Sciences et Lettres, Université Côte d'Azur

Soutien financier de France 2030 : 20 M€

****PROPSY****

PROPSY (Projet-Programme en Psychiatrie de Précision) ambitionne d'apporter des solutions pour déployer la médecine de précision en psychiatrie. Les défis sont multiples :

- découvrir des biomarqueurs pronostiques et de stratification ;
- mieux comprendre les causes et mécanismes sous-jacents ;
- développer des stratégies thérapeutiques ciblées ;
- réduire la stigmatisation et les fausses représentations ;
- diminuer les coûts.

Pilotes scientifiques : INSERM, CNRS

Directeur scientifique : Marion Leboyer (UPEC)

Soutien financier de France 2030 : 80 M€

Projet ZE[US] Imagerie ultrason innovante du corps entier

France 2030 promeut le dynamisme et l'excellence des équipes de recherche françaises dans le développement des technologies les plus innovantes. **Le soutien apporté au projet de démonstrateur d'imagerie multi-échelle du corps entier par ultra-sons issu des recherches des équipes de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI Paris - PSL) et INSERM du Professeur Mickael Tanter à l'Institut de Physique et Technologies pour la Santé en est une illustration exemplaire.**

Ce développement, qui sera une première mondiale, permettra d'acquérir un très grand volume de données extrêmement précieuses pour faire avancer la recherche médicale mais également pour concevoir le futur du soin, grâce au développement de nouveaux matériels d'imagerie dédiés. L'intelligence artificielle permettra la visualisation en temps réel des organes et vaisseaux sanguins pour

diagnostiquer au plus tôt les maladies chroniques.

Ces technologies pourront être embarquées dans de nombreux appareils de suivi des patients à distance. Par exemple, un capteur miniaturisé pourra suivre les propriétés mécaniques du muscle cardiaque et participer à la prévention et au dépistage de maladies cardiovasculaires comme l'insuffisance cardiaque. L'Institut de la vision, partenaire du projet, expérimentera les applications ophtalmologiques de cette technologie.

France 2030 contribue également à accélérer le développement industriel des technologies liées au projet. Plusieurs entreprises sont impliquées : le groupe Doliam, spécialiste de l'imagerie médicale, dont les sociétés Vermon et Moduleus apporteront l'expertise et le savoir-faire industriel pour ces développements, et deux start-ups deeptech issus d'équipes de recherche publiques, les sociétés Iconeus et eMYOSOUND.

Une agence opérationnelle pour porter et piloter la stratégie d'innovation en santé

Annoncée par le Président de la République le 29 juin 2021, l'Agence de l'innovation en santé (AIS) est désormais opérationnelle. Rattachée au Secrétariat général pour l'investissement, chargé de France 2030, l'AIS **met en œuvre le plan « Innovation santé 2030 »** en lien étroit avec les ministères et opérateurs concernés.

À ce titre, elle pilote et assure le suivi des stratégies d'accélération consacrées aux maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC (nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques), aux biomédicaments et à la bioproduction, à la santé numérique et aux dispositifs médicaux innovants. Elle assure ainsi le suivi des actions et des financements octroyés pour soutenir l'excellence et faire de la France un leader en matière de produits de santé très innovants, renforcer l'attractivité de la France, favoriser l'accès au marché et créer des coopérations solides, productives et pérennes.

Au-delà de ces interventions financières, l'AIS met en place des actions pour faciliter l'accès des innovations pertinentes aux patients et au système de santé.

Les missions de l'AIS se déploient dès l'étape de **la prospective**. L'objectif à cet égard est de mettre en commun les travaux initiés par les différents acteurs, éventuellement de les compléter, afin de **caractériser les besoins à venir du système de santé, d'anticiper leurs impacts sur le système de prévention et de soins et les modalités de leur intégration**. L'identification des besoins médicaux non ou peu couverts permettra également et d'identifier les priorités de recherche, notamment sur les besoins non ou peu couverts notamment.

L'AIS apporte également son soutien dans la mise en œuvre et le déploiement de projets innovants et à fort impact au travers de sa **mission d'accompagnement extra-financier des projets innovants considérés comme stratégiques pour la France**. Cette mission se décline selon trois programmes :

- le programme *accès prioritaire*, pour les traitements ou solutions technologiques qui doivent passer par un processus réglementaire établi : l'objectif est de guider les acteurs dans leur parcours et d'accélérer les délais réglementaires, lorsque cela est possible, jusqu'à la mise sur le marché ;
- le programme *hors cadre*, pour soutenir les innovations disruptives mais qui ne s'intègrent pas dans le cadre actuel, au sens réglementaire, culturel, organisationnel ou financier, et pour lesquelles des adaptations sont nécessaires ;
- le programme *passage à l'échelle*, pour permettre aux innovations qui ont fait la preuve de leur efficacité et de leur utilité pour les patients, l'organisation des soins ou du système de santé, de se déployer de façon plus rapide et compétitive dans un environnement international très concurrentiel à partir d'une base solide que représente leur déploiement sur le territoire national ;

L' AIS a engagé un tour de France de l'innovation en santé pour construire un **réseau de partenaires en région** qui lui permettront notamment d'identifier les projets innovants prioritaires.

Enfin, l' AIS contribue à **accélérer la mise à disposition effective des innovations pour le patient et les professionnels de santé en proposant des simplifications des processus existants et en travaillant sur l'accélération et l'attractivité de la recherche clinique**. Il s'agit en effet de l'étape la plus chronophage dans le cycle de développement des produits de santé et il faut poursuivre les travaux déjà engagés dans le domaine, en adaptant l'écosystème de la recherche aux nouvelles méthodologies de recherche clinique, en digitalisant et décentralisant la recherche clinique, et en accélérant l'inclusion des patients dans les essais cliniques.

Retrouvez l'intégralité
des mesures du plan France 2030
sur **france2030.gouv.fr**

Contacts Presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

presse-mesr@recherche.gouv.fr - 01 55 55 82 00

Ministère de la Santé et de la Prévention

sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60

Ministère de l'Industrie

presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 46 19

Secrétariat général pour l'investissement / Agence de l'innovation en santé

presse.sgpi@pm.gouv.fr / florence.gaudin@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 53